



Programme de la Formation Evacuation Patient Coucher Mise à l'abri

Formation Concept agréé

Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de Paris CESU 75

Conformément aux obligations demandées à l'article L 6353-1 du code du travail.

Notre programme est téléchargeable et mis à jour sur notre site www.formationconcept.com ou sur demande lors de l'établissement de votre devis de formation.

Code du Travail R 4227-39 : la consigne doit prévoir des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels le personnel apprend à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Ces exercices et essais périodiques doivent avoir lieu tous les six mois. Leur date et les observations éventuelles doivent être consignées dans un registre tenu à la disposition de l'inspecteur du travail. Arrêté du 25 Juin 1980 : Règlement de sécurité en ERP Arrêté du 18 Octobre 1977 : Règlement de sécurité en IGH

- 1/Accueil, présentation des stagiaires, signature de la feuille de présence, point administratif.
- 2/Définition des attentes stagiaires
- 3/Présentation Formation Concept et du programme mentionnant les éléments suivants :

Objectifs :

- Être capable de Mener les actions appropriées pour limiter la propagation du feu.
- Procéder à la mise en sécurité des patients / résidents.

Public visé :

Tout public personnel de l'établissement

Tout le personnel ayant un rôle ou une responsabilité dans la mise en œuvre de l'évacuation (guides et serre-filres)

Pré-requis :

- Aucun

Formation Concept 31 Rue Claude François 34080 Montpellier

Port : **06.24.94.56.40** ou 04.67.75.09.41

Email : serviceformationconcept@gmail.com Web: www.formationconcept.com

Siret : 48102594800045 N°OF : 91340731834



Moyens pédagogiques :

- Supports pédagogiques,
- Présentation diaporamas, ordinateur, vidéo projecteur
- Alternance de séquences théoriques et pratiques
- Pédagogie active intégrant : mises en situation simulées et exercices pratiques au sein de l'établissement.

Qualification des formateurs :

Formateur pompier en activité ou opérationnel titulaire du SSIAP1 et SSIAP2.

Forte expérience dans le domaine de la manutention de patient en établissement de médico-sociale et de santé

Informations complémentaires :

Le nombre de stagiaires par session est de 4 minimum et 12 maximum.

Pièces à fournir :

Vous devrez fournir les documents suivants pour valider votre inscription :

- DEVIS SIGNE ET/OU CONVENTION SIGNEE
- EVENTUELLEMENT ACCORD DE PRISE EN CHARGE OPCO
- REGLEMENT de la formation (pour les particuliers ou entreprises sans prise en charge OPCO)

Programme

Date	Programme
J1 matin 09h00- 12h00	<ul style="list-style-type: none"> ◦ - MENER LES ACTIONS APPROPRIÉES POUR LIMITER LA PROPAGATION DU FEU. ◦ • Les organes de sécurité incendie de l'établissement (schéma d'intervention, plans consignes de sécurité, systèmes de détection incendie, boîtiers de report d'alarme, asservissements, portes coupe-feu, compartimentage...).
13h à 17h00	S'ENTRAÎNER AUX TECHNIQUES DE TRANSFERT HORIZONTAL DES PATIENTS / RÉSIDENTS. • Mises en situation simulées au sein de l'établissement.

Formation Concept 31 Rue Claude François 34080 Montpellier

Port : **06.24.94.56.40** ou 04.67.75.09.41

Email : serviceformationconcept@gmail.com Web: www.formationconcept.com

Siret : 48102594800045 N°OF : 91340731834



Durée :

7h (1journée)

Méthode :

Alternance d'exposés théoriques et exercices pratiques et de retours d'expérience. Démonstration commentée justifiée, démonstration en temps réel.

Pédagogie active intégrant : mises en situation simulées et exercices pratiques au sein de l'établissement.

Moyens :

- Exposés, avec vidéo projecteur. Support pédagogique.
- Brassard évacuation, moyen technique du site

Lieu :

Sur site

Evaluation spécifique validation :

- A l'issu de la formation, Formation Concept délivre au stagiaire une attestation de formation mentionnant les objectifs de la formation, la nature et la durée de l'action de formation ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.
- DELIVRANCE DE L'ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

4/Evaluation des stagiaires (continue par mise en situation ou final par qcm ou évaluation spécifiques)

5/Rendu des résultats d'évaluation

6/Evaluation à chaud de la formation par les stagiaires et lien avec le point n° 3 : attente initiale

7/ Conclusion

8/Signature des documents administratifs

9/ Délivrance du diplôme sous 72 heures

Accessibilité Personnes Handicapées :

Pour une identification des besoins, merci de contacter le référent pédagogique

Formation Concept 31 Rue Claude François 34080 Montpellier

Port : **06.24.94.56.40** ou 04.67.75.09.41

Email : serviceformationconcept@gmail.com Web: www.formationconcept.com

Siret : 48102594800045 N°OF : 91340731834